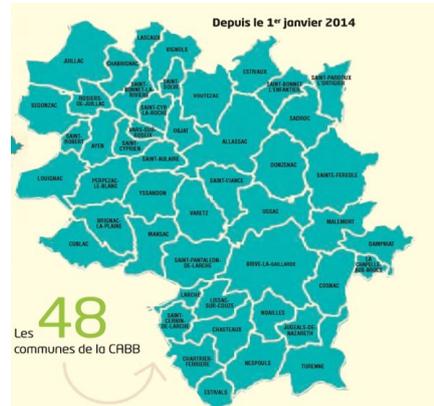




# LETTRE INFO

## LE MOT DU PRÉSIDENT

*“Développer un territoire, ce n’est pas équiper un territoire, c’est déclencher des mécanismes positifs sur le plan économique, social et environnemental au profit d’une population donnée, sur un territoire défini”*



Le Président de l’agglomération, lors de l’installation du Conseil de développement le 22 février 2022, a fixé 3 missions principales et prioritaires :

- > **Rendre l’agglomération visible et agissante sur tout le territoire des 48 communes**
- > **Donner un “esprit d’agglomération” qui conduise progressivement la population à se sentir partie prenante de la vie d’un territoire à protéger, mettre en valeur et promouvoir.**
- > **Développer des actions qui permettent de faire émerger une marque identitaire commune favorable à l’attractivité de tout le territoire.**

Deux documents ont servi à lancer le processus d’organisation et de production du Conseil de développement : le Projet de Territoire et “Territoire en transition” .

## LE CADRE LÉGAL

*Le Conseil de développement répond aux nouveaux enjeux de démocratie participative*

### 25 juin 1999

Loi d’Orientation, d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (**LOADT**) , dite “Loi Voynet”

### 27 janvier 2014

Loi de Modernisation de l’Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (**MAPTAM**)

### 7 août 2015

Loi portant sur “la Nouvelle Organisation Territoriale de la République” (Loi **NOTRe**)

### 8 février 2022

Délibération du Conseil Communautaire de l’Agglomération du Bassin de Brive

### SOMMAIRE

- Définition et cadre légal
- Composition et Organisation
- Missions
- Phase de préfiguration
- Projets 2024/2026

## Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Le Conseil de développement de la CABB est **une assemblée indépendante et libre de ses réflexions et de son expression**, à l'écoute des citoyens.

Il mobilise l'expertise de ses membres pour contribuer à **éclairer l'action publique** par la production de **rapports** et d'**avis**.

Ses groupes de travail ont lancé d'importants chantiers de réflexion avec les élus, les services et des experts comme la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, le SIAV, le Tribunal de Commerce...

**Parmi ses chantiers :**

- **Enquête** auprès des municipalités sur la gouvernance de l'agglomération

- Création d'**outils de communication**

- Elaboration d'une **base complète de toutes les formations professionnelles**, publiques ou privées, dans tous les secteurs, qui s'intégreront à celles qui existent

- **Analyse du foncier** disponible et de ses potentialités

- autres études...



## Qui le compose ?

Déterminé par délibération du Conseil communautaire de l'Agglomération de Brive, **il reflète la population du territoire concerné**, telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âge.

Le Conseil est attentif à la **diversité intergénérationnelle, socioprofessionnelle, territoriale**...et à l'équilibre des genres conformément à la Loi.



Il est constitué de 3 collèges : **"Habitants"**, **"Acteurs locaux"** et **"Représentants des communes"**.

Les points de vue, les idées, les propositions et l'expérience d'une grande diversité d'acteurs et d'habitants en font une **instance de démocratie indépendante et neutre**, attachée à la construction collective d'avis par le débat ouvert pour :

> **Valoriser les approches innovantes**, transversales et plurielles,

> **Participer par ses avis à la construction des politiques locales**,

> **Proposer des avis sur les enjeux et les projets du bassin de vie de Brive**,

> **Evaluer les impacts futurs des propositions faites**, afin de rester pragmatique et opérationnel.

## Comment est-il organisé aujourd'hui ?

Pour le démarrage effectif du Conseil de développement et afin de donner une certaine consistance aux réflexions dès le début de son mandat, on distingue les groupes-projets suivants :

**Groupe 1** : Développement économique

**Groupe 2** : Aménagement du territoire et équipement

**Groupe 3** : Education, enfance, jeunesse et sport, santé, cohésion sociale

**Groupe 4** : Gouvernance et cohérence territoriale

**Groupe 5** : Habitat, transports et mobilités, Tourisme

**Groupe 6** : Eau, assainissement et Développement durable

**Groupe 7** : Transition agricole et alimentaire - créé en novembre 2023

## 2022/2024 : Préfiguration

### Quelques chiffres

**37 réunions** des groupes de travail en présentiel

**32 échanges avec des experts** : professionnels spécialisés dans les domaines étudiés, services de la Ville et de l'Agglomération, Chambres consulaires (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat), visites de sites, participations à des conférences...



**2 participations à des événements majeurs** : Forum des Associations (septembre 2023) et Défi Gaillard (octobre 2023)

**3 Assemblées générales plénières**, dont une en présence des élus de la Ville et de l'agglomération (mars 2023)

**1 plateforme numérique collaborative** permettant le partage d'informations entre tous les membres pour travailler en réseau, en limitant les déplacements.



## 2024/2026 : Les projets

Sur le plan organisationnel, le lien entre le Conseil de développement et les élus de l'agglomération est renforcé par **l'institution d'une relation permanente entre le Conseil et la Commission Inter Pôles**, présidée par le 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil Communautaire et composée des 6 vice-présidents responsables des sujets principaux concernant le futur de l'agglomération, territoire et population.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Travail de réflexion sur **les potentialités des terres agricoles** en vue d'une meilleure affectation.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Travail de réflexion sur la labellisation de l'agglomération en qualité de **"Territoire d'Industrie"** et sur **la reprise des entreprises** de toutes tailles.

### ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS, SANTÉ, COHÉSION SOCIALE

- Travail sur les **formations professionnelles** disponibles sur le territoire,
- Mise à disposition d'une **plateforme d'informations** vers les entreprises et le monde éducatif.

### GOVERNANCE, COHÉRENCE TERRITORIALE

Réflexion sur les signes et activités visibles à mettre en place pour **créer un esprit d'agglomération**.

### HABITAT, TRANSPORTS ET MOBILITÉS, TOURISME ET ACCUEIL

- Réflexion sur le **réaménagement et rééquipements des centres-bourgs** pour limiter les déplacements,
- **Politique inclusive** intergénérationnelle
- Réflexion sur les **schémas de transports internes et externes**
- Réflexion sur **l'impact des activités touristiques**

### EAU, ASSAINISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réflexion sur les **politiques de gestion de la ressource** en eau (pluviale, eaux usées, cours d'eau...)
- **Sensibilisation** de la population à la notion de "bien commun"

### TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- Réflexion sur **l'évolution des modes de production/distribution** assurant la conservation des espaces et l'autosuffisance alimentaire locale
- Réflexion sur la **transmission des exploitations**

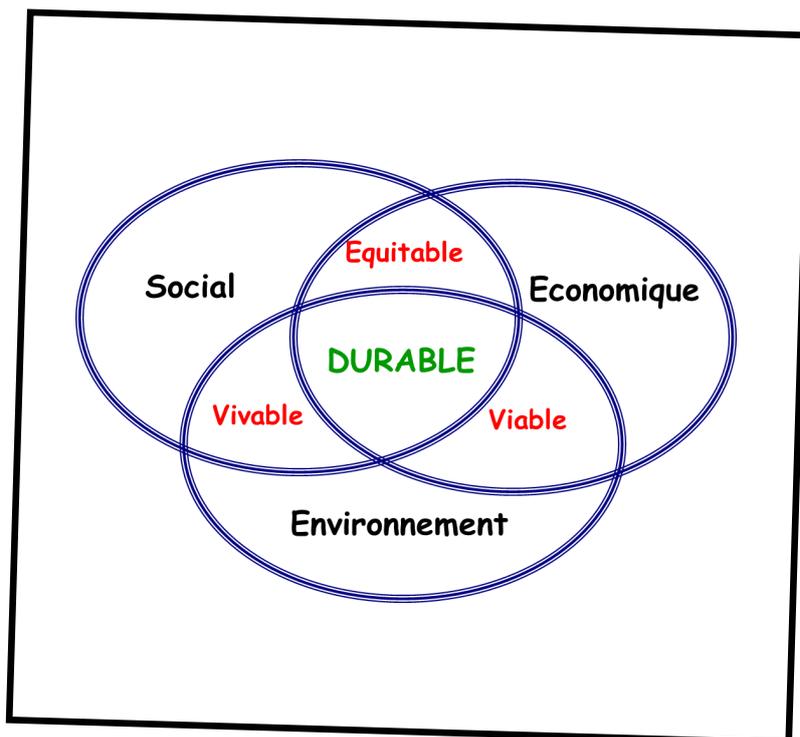
## Conseil de développement

Maison de l'Enfant  
1 rue Paul-Louis Grenier  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Téléphone : 05 55 17 71 62

conseildedeveloppement@a  
gglodebrive.fr

Ensemble, imaginons notre territoire pour demain !



## Avez-vous des idées ?

L'agglomération ne vivra et ne deviendra une réalité que si chacun, petits et grands, se sent investi d'une mission de progrès et de bien-être au service de toute le territoire des 48 communes.

Il y a partout, toujours, quelque chose à faire, une personne à aider, un espace à protéger, un pas à accomplir.

C'est en prenant conscience que tout est toujours possible qu'on arrive à la notion de progrès partagé.

***Afin de poursuivre l'objectif général de créer un "esprit d'agglomération", pourquoi ne pas s'interroger sur les projets suivants ?***

- > Une **Foire du livre** permettant des animations au profit de tous les élèves de l'agglomération ?
- > Un **Festival de l'Élevage** accueillant des stands de producteurs diversifiés vivant sur les différentes communes de l'agglomération ?
- > L'Implication de tous les établissements scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur, au **projet "Je connais, je protège, je promeus mon territoire"** ? à proposer au monde éducatif

## Et vous, vous proposez quoi ?



---

---

---

---

---